

Suivez le fil de l'actualité de notre commune



Vie Municipale

Compte-rendu de Conseil

Séance du 25 juin 2015

Eclairage sentier piétonnier - Lotissement la Métairie

Le conseil valide la proposition du SyDEV de réaliser une opération d'éclairage dans le sentier piétonnier entre le lotissement La Métairie et la rue Saint Bernadette. Le montant de travaux s'élève à 6 908,00 € HT et la participation restant à la charge de la Commune sera de 4 836,00 €.

Groupement de Commande - Formation personnel technique

Le conseil décide de constituer un groupement de commande entre les Communes de Boulogne, Saint Martin des Noyers, les Essarts et Sainte Florence pour la passation et l'exécution d'un marché qui a pour objet le service de formation PEMP (Plate-forme Elévatrice Mobile de Personnes).

Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC)

M. le Maire informe le conseil que le FPIC est un mécanisme de solidarité qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à d'autres moins favorisées.

La Communauté de Communes du Pays des Essarts ayant décidé de prendre en charge le FPIC pour les communes de son territoire, le conseil valide cette décision.

Commune nouvelle

Le conseil, à l'unanimité des membres présents :

- adhère à la création d'une commune nouvelle à compter du **1^{er} janvier 2016** comprenant les communes des Essarts, L'Oie, Sainte Florence et Boulogne. Les communes fondatrices seront des communes déléguées,
- valide, que le conseil municipal de la commune nouvelle sera composé, jusqu'au prochain renouvellement (en 2020), de l'ensemble des membres des conseils municipaux des communes fondatrices.
- propose que la commune nouvelle soit dénommée « **ESSARTS EN BOCAGE** »,
- propose que le siège de la commune nouvelle soit fixé au 51 rue du Georges Clémenceau 85140 LES ESSARTS,
- approuve la charte constitutive de la commune nouvelle.

Affaires Diverses

- Le conseil décide de renoncer à préempter la parcelle cadastrées A n°59 se situant derrière la salle omnisports,
- M. le Maire informe le conseil du travail effectué pour l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde :
 - lister les lieux pour accueillir la population et les services de secours en cas de catastrophe,
 - choisir les moyens pour prévenir la population : mégaphone et porte à porte avec des référents de zones,
 - identifier et recenser les personnes fragiles et vulnérables.
- Garderie périscolaire : Mme ROUSSEAU informe le conseil qu'une antenne de Chamboutou va s'ouvrir dans les locaux de l'école les Tilleuls en septembre. La Communauté de Communes des Essarts va financer un bungalow pour stocker le matériel.
- Suite à la consultation réalisée pour le démolissage des murs et toitures du Foyer Rural et du local commercial, le conseil valide le devis de Net 85 pour un montant de 2536 €.

**La mairie sera fermée
le lundi 13 juillet 2015**

Informations municipales

Plan canicule : un recensement est mis en place pour établir un registre des personnes vulnérables. N'hésitez pas à les signaler en mairie.

Travaux de voirie : routes fermées à la circulation

- rue de l'Avenau du 15 au 17 juillet,
- voie communale de la Macairière du 8 au 15 juillet.

Des travaux de curage de fossés et de point à temps sont également programmés sur la commune courant juillet.



Présence d'hannetons sur la commune :

C'est en fin de soirée que les hannetons font leur apparition et cette année, ils sont très nombreux dans certains secteurs. Impressionnants par leur nombre, ils restent inoffensifs pour la population.

- **Déchèterie des Essarts** : Perturbations dans le fonctionnement sur certains samedis en juillet et août.

En effet, comme tous les ans, des restrictions de circulation des Poids Lourds sont décidées par les pouvoirs publics pour les jours de circulation les plus intenses, cela dans un souci de sécurité.

Les jours concernés sont les suivants :

- samedis 11 et 25 juillet,
- samedis 1, 8 et 22 août.

Ainsi, les bennes de déchèteries ne seront pas vidées ces jours-là et le personnel de la déchèterie sera amené le cas échéant, à restreindre le dépôt. Il est conseillé de programmer les passages en déchèterie le mardi, mercredi et jeudi les semaines concernées.

LA BIBLIOTHÈQUE

Pendant vos vacances, ne partez pas sans livres. Le prêt de livres est gratuit pour 4 semaines.

Du 1^{er} juillet au 31 août, la bibliothèque de Boulogne sera fermée tous les lundis et ouverte le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h (sauf le 29 août).

L'heure du Conte

Le vendredi 17 juillet à 11 h

À la Médiathèque des Essarts

1 rue Armand de Rougé

Animation gratuite sur réservation pour les enfants à partir de 4 ans.

tel : 02 51 62 99 87

bibliotheque-essarts@paysdesessarts.fr



Vie associative



GYMNASTIQUE ET PRÉVENTION DES CHUTES

Prévenir une chute, c'est apprendre à en reconnaître les paramètres :

- se déplacer mieux, s'asseoir et se lever en confiance, apprivoiser le sol,
- c'est aussi agir pour modifier ses défauts : s'exercer, se concentrer et comprendre.

En somme, il faut apprendre à adopter un comportement préventif.

Tous les aspects de l'équilibre sont abordés dans les cours de Prévention des chutes.

L'objectif est de donner suffisamment d'outils et de confiance à chaque personne.

Si une chute devait malgré tout survenir, les ateliers auront enseigné au bénéficiaire les bons réflexes à adopter pour en diminuer les conséquences.



Venez nous rejoindre le vendredi de 9h30 à 10h30 au Foyer Rural

Reprise des cours le 4 septembre

Séances ouvertes à tous durant le mois de septembre

Vous participerez à une activité hebdomadaire de groupe. Un moment convivial et très amusant. Nous travaillons d'autres aptitudes comme : la mémoire, la coordination, l'équilibre, la stratégie, les réflexes, la respiration, la souplesse musculaire et articulaire. Contact Carole au 06 70 46 85 06



B.M. FOOTBALL

Fête du foot le dimanche 23 août à Boulogne

SOUFLER N'EST PAS JOUER

La Troupe de Théâtre « Souffler n'est pas jouer » crée cette année un atelier d'apprentissage aux techniques théâtrales à destination des enfants de 6 à 12 ans à compter du 8 septembre 2015. Avec en ligne de mire : une représentation en avant première lors des séances de la troupe.

Cet atelier, d'une durée d'une heure, aura lieu tous les mardis soirs à 18h30 jusqu'aux représentations fin janvier. Il sera animé par un membre de l'association. Le nombre de places offertes est limité, aussi merci de vous assurer de la motivation de votre enfant avant l'inscription. Enfin, il sera demandé une cotisation d'adhésion annuelle à l'association de cinq euros par enfant.

Vous pouvez d'ores et déjà obtenir des informations complémentaires ou préinscrire votre enfant en appelant le 06 71 47 78 53. L'inscription sera validée à réception du règlement de la cotisation.

Pour terminer, la troupe est toujours heureuse d'accueillir de nouveaux membres. Tout bricoleur(euse) souhaitant nous aider à confectionner les décors ou simplement donner un petit coup de main sera le bienvenu.

Bon été et rendez-vous en septembre !